

Extrait du MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

Fondation Mame Diarra créée par Serigne Moustapha Bassirou MBACKE

- La famille de Khadimou Rassoul - Serigne Moustapha Bassirou MBACKE -

Date de mise en ligne : samedi 9 mars 2013

MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

Porokhane est le village où repose Sokhna Diarra BOUSSO, la mère du Vénéré Cheikh Ahmadou Bamba MBACKE, fondateur du mouridisme.

Sur le Ndigueul de Serigne Touba, son père Serigne Bassirou MBACKE avait la charge de s'occuper de Porokhane et du Mausolée de Sokhna Diarra.

Ainsi, il avait construit une maison à Porokhane et initié le Magal de Porokhane.

En prenant la relève, Serigne Moustapha Bassirou en continuant l'organisation du Magal de Porokhane, a eu l'idée de créer une Fondation Mame Diarra Bousso.pour perpétuer la vulgarisation de l'oeuvre de Mame Diarra. Pour Serigne Moustapha Bassirou MBACKE, l'objet de cette fondation est de créer sur terre un patrimoine immense pour Sokhna Diarra, patrimoine d'utilité publique qui ne -sera ni légué ni hérité.

Ainsi sur fonds propres depuis l'an 2000 et 2001, une résidence Mame Diarra fût construite à Porokhane. Cette résidence destinée à loger les hôtes de Sokhna Diarra pendant le Magal, abrite un appartement équipé pour chacune des familles des fils, filles et frères de Cheikh Ahmadou Bamba pendant leurs séjours à Porokhane.

Après la construction de cette résidence, et toujours à Porokhane, il a créé le Daara Mame Diarra en 2004. Ce centre de formation pour jeunes filles compte regroupe aujourd'hui 473 élèves toutes homonymes de Mame Diarra et logées gratuitement dans un internat.

A terme, le centre devra compter 1200 élèves filles. Présentement un bâtiment administratif, un bloc scolaire un internat, une cuisine, des sanitaires et deux magasins sont construits.

Les cours de ce daara ont débuté en Mai 2005. Un bâtiment faisant office de daara moderne est en cours de construction par l'état du Sénégal à l'intérieur du centre. Une salle multifonctionnelle d'une capacité d'accueil de 200 élèves est en phase de finition à la charge de la fondation.

Toujours, dans le cadre des activités de la fondation, Il a confié l'édification du Mausolée de Sokhna Diarra au dahira Mame Diarra dirigé par El Hadji Alla SENE en 2006.

La fondation est reconnue comme fondation d'utilité publique par décret présidentiel n° 2006-847 du 18 Septembre 2006.